

# **Auberge de jeunesse franco-allemande transfrontalière Scheibenhard**

## **SÉANCE PLÉNIÈRE DU 7 JUIN 2010**

**Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion du 7 juin 2010 et sur demande de la Commission „Culture, Jeunesse, Formation“**

1. salue le projet d'auberge de jeunesse franco-allemande transfrontalière à Scheibenhard / Scheibenhardt;
2. considère qu'il s'agit d'un projet important de coopération transfrontalière dans la région nord du Rhin Supérieur et soutient en particulier l'idée d'installer une telle institution au carrefour de l'Alsace, de Bade et du Palatinat;
3. souligne la valeur du projet de créer une infrastructure favorisant l'hébergement et les réunions des acteurs de la coopération transfrontalière et d'offrir aux jeunes un lieu de rencontres qui pourrait être également utilisé dans le cadre de projets tels que celui du réseau d'éducation à l'environnement transfrontalier pour le Rhin Supérieur;
4. considère que la conception d'une auberge de jeunesse transfrontalière est aussi une carte de visite appropriée pour la Région du Rhin Supérieur et ses structures transfrontalières, et en attend une contribution à la visibilité extérieure de la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur et de ses structures exemplaires;
5. conseille aux collectivités territoriales de la région nord de l'espace du Rhin Supérieur de soutenir ce projet, pour autant qu'un examen de rentabilité soit effectué, prouvant l'avenir de l'opération.

Le Conseil Rhénan adresse cette résolution :

- au Gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg,
- au Gouvernement de Rhénanie-Palatinat,
- au Gouvernement de la République Française,
- à la Région Alsace,
- au Département Bas-Rhin,
- aux Gouvernements des cantons Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura pour information.